

Axelle Lemaire "Il est essentiel de penser la transformation numérique dans sa globalité"

Interview d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État

Publié le 24 novembre 2016 – Mis à jour le 6 février 2018

Depuis sa nomination comme secrétaire d'État chargée du Numérique en avril 2014, Axelle Lemaire défend la création d'une véritable « République numérique », outil de la croissance économique, de l'inclusion sociale et de l'animation de la vie dans les territoires. Trois lignes directrices qui forment l'ossature d'une stratégie numérique ambitieuse se déclinant bien au-delà du seul ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.



En tant que secrétaire d'État chargée du Numérique, vous présenterez un projet de loi en septembre 2015. Quelles en seront les grandes lignes ?

Ce projet de loi comportera trois volets : **croissance, confiance et inclusion**.

La **croissance**d'abord. Innover aujourd'hui, c'est faire de la donnée, **data**, un élément essentiel de la **stratégie de développement des entreprises**. Je prévois de renforcer et d'élargir l'ouverture des données publiques et de créer une nouvelle catégorie de données : celles d'intérêt général. L'idée est d'**optimiser l'utilisation des données** dont l'ouverture présente un intérêt public.

Le deuxième volet c'est la **confiance**. Il n'y a pas d'innovation durable sans une **protection significative des droits des individus**. Nos concitoyens doivent pouvoir **faire valoir leurs droits plus facilement** et plus rapidement, aussi bien dans la protection de leurs données personnelles que dans le respect de leur vie privée. Je prévois de créer une

action collective dans le domaine des données personnelles ainsi que l'instauration d'un droit à la portabilité des données et un droit au déréférencement renforcé pour les mineurs.

Le troisième pilier de cette loi sera l'**inclusion**. Notre objectif est de permettre aux français un **meilleur accès au numérique** en leur garantissant le déploiement d'infrastructures de qualité sur tout le territoire. Nous souhaitons également engager une politique territoriale du numérique autour des réseaux à très haut débit, fixes et mobiles et développer les usages et la médiation numérique.

Le gouvernement souhaite aussi lier fortement l'économie numérique et les réponses aux défis sociaux. Comment articuler ces deux réalités ?

Il est essentiel de penser la transformation numérique dans sa globalité pour construire une société plus compétitive, mais aussi, et c'est primordial, plus inclusive.

La [Grande école du numérique](#) illustre cette volonté : elle aura vocation, dès la rentrée prochaine, à **labelliser des formations innovantes** au numérique (développeur, community manager, administrateur système...) qui permettront à des jeunes, sans distinction académique, d'occuper les emplois de demain dans les entreprises du numérique mais aussi dans les secteurs d'activités traditionnels qui sont en pleine transition numérique.

À un niveau plus opérationnel, l'[Agence nationale du numérique](#), créée en début d'année 2015, facilitera les synergies entre trois dimensions complémentaires du numérique : les infrastructures, les écosystèmes innovants de la [French Tech](#) et la diffusion des usages du numérique.

L'innovation numérique française, cette fameuse French Tech que vous évoquez, bénéficie d'ailleurs aujourd'hui d'une réelle reconnaissance...

Oui, la **French Tech** est reconnue internationalement. Au dernier [Consumer Electronics Show](#), les start-ups françaises représentaient le deuxième contingent après les Américains. Sur les douze premiers **objets connectés les plus vendus** aux États-Unis sur l'Apple Store, **cinq sont français** et les entreprises françaises du Web réalisent en moyenne 39% de leur chiffre d'affaires à l'international. Par ailleurs, les investisseurs internationaux ont représenté plus de 40% des levées de fonds en 2014 avec près de 4,2 milliards d'euros, soit une progression de plus de 15% par rapport à 2013.

Nous voulons amplifier ce mouvement, avec des outils adaptés tels que la future société en libre partenariat ou les véhicules d'investissement internationaux portés par [Bpifrance](#). En allant aussi convaincre les investisseurs que la **France est un pays attractif**, comme je le fais à chacun de mes déplacements à l'étranger et comme ce sera encore le cas en juin à New York et dans la Silicon Valley. En leur donnant enfin à voir la réalité de nos écosystèmes avec le **Jeu digital** depuis le mois de septembre ou, dès l'automne prochain, des Discovery Tours et des Investors Days dans les métropoles **French Tech** à destination des Venture Capital internationaux.

Convaincre, rassurer, informer... n'est-ce pas aussi une nécessité auprès du grand public alors que de nombreux aspects négatifs, comme l'utilisation frauduleuse des données personnelles ou les atteintes aux libertés, sont associés aux innovations numériques ?

Comme tout changement fondamental, l'irruption du numérique dans tous les aspects de notre société et de notre économie **offre de nouvelles opportunités mais soulève, parfois, des craintes**. Il appartient au pouvoir politique de définir les règles du jeu pour le développement de ces nouveaux services et je suis constamment à la recherche de cet équilibre entre soutien à l'innovation et aux nouvelles technologies d'une part et définition d'un cadre de confiance d'autre part.

Nos actions pour rassurer portent notamment sur deux volets : **la protection des données personnelles et la cybersécurité**. Sur la protection des données personnelles, je souhaite que **l'Europe se dote d'un cadre de référence au niveau mondial** pour protéger la vie privée. Je suis de très près le règlement européen en cours de négociation pour en faire un texte protecteur, à l'échelle d'un marché de 500 millions de personnes. Sur la cybersécurité, la France est en avance, que ce soit du point de vue de l'organisation institutionnelle ou des ressources industrielles. L'enjeu à venir est celui de **l'adoption des bonnes pratiques par tous les Français et toutes les entreprises**, notamment les TPE et les PME. J'ai reçu récemment un rapport parlementaire sur les risques liés au numérique qui se focalise sur la gestion des risques pour ces acteurs. Ce sera un axe majeur de la stratégie nationale de cybersécurité que le gouvernement présentera prochainement.

L'avenir ne passe-t-il pas aussi par l'intégration des outils numériques dans l'éducation et la formation ?

Le véritable enjeu du numérique dans le monde éducatif est de réussir à mettre l'ensemble des nouveaux outils et pratiques au service de **projets pédagogiques innovants** menés par les équipes d'enseignants. Bien utilisé, le numérique est un **réel atout pour rendre notre système éducatif plus performant** et surtout plus juste car plus adapté à la diversité des profils de ceux qui apprennent, qu'ils soient au collège, au lycée ou à l'université. La promesse portée par le numérique dans ce domaine est immense, en France comme ailleurs. Il faut aujourd'hui la concrétiser, et les annonces faites récemment par le président de la République sur le plan numérique pour l'éducation vont en ce sens°: effort particulièrement important pour la formation et l'accompagnement des enseignants, soutien à la création de contenus pédagogiques et notamment de contenus innovants, ou encore intégration du code dans le socle commun de connaissances dès la rentrée 2016 afin de diffuser la culture du numérique. J'ajoute que, comme l'a rappelé très justement le chef de l'État, il y a derrière ce plan une opportunité économique et industrielle pour **faire de notre pays un leader en matière d'e-éducation et d'edtech**. Dans les semaines qui viennent, je vais donc m'atteler, avec mes collègues du gouvernement, à la bonne mise en œuvre de ce plan effectif pour 200 collèges pilotes dès la rentrée 2015 et progressivement généralisé dès 2016.

Retrouvez l'interview d'Axelle Lemaire dans le [Cnam Mag' #2 spécial Innovation numérique](#).

Yvan Boude,
directeur de la communication, Cnam

<https://blog.cnam.fr/technologie/innovation/axelle-lemaire-il-est-essentiel-de-penser-la-transformation-numerique-dans->